



MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le conseil en évolution professionnelle des actifs occupés

DOSSIER D'INFORMATION
21 novembre 2019

Le 17 octobre dernier, conformément au calendrier fixé, le conseil d'administration de France compétences confiait la réalisation du conseil en évolution professionnelle auprès des actifs occupés à 15 opérateurs dans 15 régions de France.

Pour la région Corse, l'opérateur régional Anthéa RH a été notifié début novembre. L'attribution définitive interviendra le 25 novembre prochain.

Les opérateurs de 2 des 18 régions françaises seront connus d'ici tout début 2020, après la relance du marché (La Réunion et la Guyane).

Ce dossier d'information :

- rappelle les cadres structurants du conseil en évolution professionnelle ;
- présente les spécificités et les ambitions du conseil en évolution professionnelle délivré aux actifs occupés du secteur privé par les opérateurs régionaux sélectionnés et financés par France compétences ;
- propose une première fiche d'identité de chaque opérateur régional.

Contact : presse@francecompetences.fr



www.francecompetences.fr

sommaire

Le conseil en évolution professionnelle des actifs occupés	4
Un cadre d'engagement commun à tous les opérateurs CEP	4
Un service pour les actifs occupés	5
Des opérateurs régionaux sélectionnés et financés	5
par France compétences	
Le mot du Directeur général	6
Les engagements des opérateurs régionaux	7
Faire connaître le service	7
En faire le fil rouge de l'accompagnement des transitions	7
professionnelles sur les territoires	
Promouvoir un service de qualité qui s'adapte à la demande	8
et aux besoins des personnes	
De la création à la rénovation du conseil en évolution	9
professionnelle : les dates clés	
Présentation des opérateurs désignés par	10
France compétences	

Le conseil en évolution professionnelle des actifs occupés

Un cadre d'engagement commun à tous les opérateurs CEP

« Le conseil en évolution professionnelle constitue un processus d'appui à tout actif pour faire le point sur sa situation professionnelle, et, le cas échéant, élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle (...).

Il prend la forme d'une offre de service (...) gratuite, accessible à tout actif, indépendamment de son âge, de son secteur d'activité, de son statut et de sa qualification.

Il contribue, tout au long de la vie de la personne à améliorer sa capacité à faire ses propres choix professionnels et à évoluer, notamment par l'accroissement de ses aptitudes, le développement de ses compétences, et l'accès à de nouvelles qualifications professionnelles »

extrait du cahier des charges relatif à l'offre de service du conseil en évolution professionnelle - arrêté du 29 mars 2019.

Ce conseil est délivré par les opérateurs désignés par la loi d'une part (Pôle emploi, l'APEC, les missions locales, les Cap emploi) et, pour les actifs occupés (hors agents publics) par les opérateurs régionaux sélectionnés et financés par France compétences dans le cadre d'un marché public d'autre part.

Tous doivent respecter un cadre commun d'engagements de service tel que défini dans le cahier des charges commun fixé par arrêté :

- un service d'orientation / aiguillage, dû par les opérateurs en tant que membres du service public régional d'orientation (SPRO) ;
- deux niveaux de conseil :

1

Un accueil individualisé et adapté aux besoins de la personne.

Ce temps lui permet d'être écoutée, d'exprimer sa demande, d'accéder à un premier niveau d'information, avant de choisir, ou pas, d'engager l'élaboration d'un projet et/ou de recourir à l'accompagnement ;

2

Un accompagnement personnalisé, qui doit permettre à la personne d'élaborer un projet d'évolution professionnelle et/ou de développement de compétences, de construire et d'analyser les conditions de son déploiement, voire d'être appuyée pendant la période de sa mise en œuvre.

- le respect de principes de gratuité, égalité d'accès et accessibilité, confidentialité, impartialité, neutralité ;
- l'application des modalités de délivrance du service : personnalisation de l'offre de service, co-construction du projet ; coopérations au service de l'ingénierie de parcours.

Au niveau national, l'État facilite les coopérations entre les opérateurs et incite notamment à la réalisation d'actions de professionnalisation ou de communication conjointes ou l'élaboration d'outils communs. L'État a confié à France compétences le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle au niveau national, en associant les opérateurs.

Au niveau régional, la région coordonne les actions de l'ensemble des organismes participant au SPRO, notamment les opérateurs du conseil en évolution professionnelle. Cette coordination est réalisée en cohérence avec les objectifs et orientations définis dans le cadre du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP). Le suivi de la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle est réalisé par les Commissions paritaires interprofessionnelles régionales (CPIR) / Transition pro et partagé dans le cadre du CREFOP. Ce suivi donne lieu à la transmission annuelle d'un rapport à France compétences.

Un service pour les actifs occupés

Le service délivré par les opérateurs régionaux sélectionnés par France compétences cible **les actifs en emploi dans le secteur privé¹ quel que soit leur statut ou leur temps de travail**.

Compte tenu de la possibilité pour d'autres opérateurs du conseil en évolution professionnelle de délivrer le service à des actifs occupés (exemples : actifs occupés à temps partiel inscrits par ailleurs à Pôle emploi ; actifs occupés cadres pouvant bénéficier d'un accompagnement à l'APEC ; actifs occupés en situation de handicap pouvant mobiliser le service d'un cap emploi), il est défini en complément que :

- les opérateurs régionaux délivrent le conseil uniquement aux actifs occupés qui ne sont pas déjà accompagnés par un autre opérateur en conseil en évolution professionnelle ;
- le choix de l'opérateur du conseil en évolution professionnelle est laissé à l'initiative de la personne.

Pour ne pas nuire à la continuité de l'accompagnement, l'opérateur régional peut continuer de conseiller les actifs occupés qui le souhaitent lorsqu'ils changent de statut (fin de CDD, fin de mission intérimaire, démission...).

Des opérateurs régionaux sélectionnés et financés par France compétences

Pour la première fois, le service de conseil en évolution professionnelle est délivré par des opérateurs sélectionnés dans le cadre d'un marché public.

Cette offre de service, qui respecte les cadres communs d'engagement des opérateurs CEP définis par la réglementation, est encadrée par plusieurs principes complémentaires liés à la logique de marché : séquençage des niveaux de service ; financement à l'opérateur uniquement si le service mobilisé par le bénéficiaire a été mené à terme ; financements spécifiques liés aux moyens de promotion, partenariats, accessibilité ou encore pilotage.

Bon à savoir !

Les salariés sont informés par l'entreprise de la possibilité de recourir au conseil en évolution professionnelle, notamment à l'occasion de l'entretien professionnel dont le contenu peut s'articuler avec celui du conseil.

L'accompagnement de la personne active, dans le cadre du CEP, est réalisé sur son temps libre. Un accord de branche ou d'entreprise peut prévoir les conditions dans lesquelles celui-ci peut être mobilisé sur le temps de travail.

¹ La loi du 5 septembre exclut les agents publics du périmètre.

Le mot du Directeur général

“

Le conseil en évolution professionnelle est au cœur des ambitions de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Dans un contexte où les transformations du travail sont à la fois rapides, profondes et difficilement prévisibles, et où le paysage de l'emploi et de la formation est encore à bien des égards complexe à appréhender par les individus, la loi conforte le **conseil en évolution professionnelle** et en fait un « **levier essentiel au service de la sécurisation des parcours des actifs et de leur capacité à choisir leur avenir professionnel** ». Des moyens sont désormais dédiés ; ils contribueront à développer le recours au CEP par les actifs occupés.

Après un an consacré à l'organisation du **conseil en évolution professionnelle** rénové et à la sélection des opérateurs, le nouveau paysage du conseil en évolution professionnelle se met en place : **dès le 1^{er} janvier 2020**, les actifs occupés quel que soit leur statut (salariés, indépendants...), **pourront, dans chaque région, recourir au conseil en évolution professionnelle auprès d'un opérateur** régional choisi et financé par France compétences.

Promouvoir un service de qualité et encourager la mobilisation du service : telles sont les ambitions que nous nous sommes fixées. Les offres que nous avons retenues sont de qualité. Les engagements des opérateurs sont réels tant en termes d'accessibilité du service que de promotion, de partenariats territoriaux ou de management de la qualité du service rendu aux personnes.

Pour garantir une mise en œuvre à la hauteur de ces ambitions, France compétences déploiera des modalités exigeantes de suivi, d'audit et de pilotage.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs du champ emploi-formation constitue l'une des conditions essentielles à la réussite du conseil en évolution professionnelle. Ce dossier présente les opérateurs régionaux à l'ensemble de leurs partenaires. Il facilite les rencontres et les échanges constructifs au niveau local entre structures et territoires afin que le conseil en évolution professionnelle puisse devenir le fil rouge de l'accompagnement professionnel de milliers de femmes et d'hommes, partout en France. Nous vous en souhaitons bonne lecture et bon usage.

”

Stéphane Lardy,
Directeur général de France compétences



Les engagements des opérateurs régionaux

Faire connaître le service

L'information et la promotion du conseil en évolution professionnelle comme l'accessibilité du service au plus près des bassins de vie et d'emploi ont été placées au cœur de la commande de France compétences comme des engagements des opérateurs.

Les opérateurs en région peuvent s'appuyer sur une charte graphique et éditoriale pour assurer la cohérence de leurs actions de communication et de partenariat sur le territoire et ainsi promouvoir efficacement la visibilité et la reconnaissance du service par les personnes en emploi. Les opérateurs garantissent en outre l'accès au service sur de nombreux sites en région, et proposent en complément des services à distance.

En faire le fil rouge de l'accompagnement des transitions professionnelles sur les territoires

Le conseil en évolution professionnelle appuie les personnes dans l'analyse de leur situation, l'élaboration et/ou la mise en œuvre de leur projet professionnel. Pour cela, il doit notamment les aider à identifier et à accéder à l'offre de prestations, de services, de financements mobilisables pour leur parcours. L'opérateur régional peut intercéder, à leur demande, dans la mobilisation des actions utiles à leur projet. Il est donc engagé à construire des coopérations, pour structurer son service en interaction et en complémentarité avec les acteurs et ressources du territoires.

Il élabore un plan de partenariat qui doit notamment préciser les complémentarités avec les autres opérateurs du conseil en évolution professionnelle, les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, les acteurs proposant des accompagnements dans les champs social, travail, santé, mais également avec les entreprises.

Les opérateurs régionaux sont par ailleurs engagés dans l'accord cadre, à répondre aux invitations des régions dans le cadre de leur rôle de coordination du SPRO, de l'État en région, des CPIR / Transitions pro dans le cadre des travaux de suivi de la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle, ou encore des CREFOP.

Promouvoir un service de qualité qui s'adapte à la demande et aux besoins des personnes

Parmi les attendus du CEP fixés par arrêté, France compétences insiste particulièrement sur le principe d'individualisation et de personnalisation de l'offre de service et sur le principe de co-construction du parcours et du projet avec la personne afin d'éviter des pratiques qui laisseraient trop de place à une posture de prescription ou de sachant aux dépens de la prise en compte des demandes et des besoins des personnes.

Des modalités strictes de suivi, de pilotage et d'audit sont prévues pour réguler en continu la qualité de service. Les bénéficiaires seront interrogés sur la qualité et l'utilité du service rendu et peuvent recourir, s'ils le souhaitent, à un service de médiation, logé à France compétences. Des travaux d'études et d'évaluation seront lancés sur le marché, en complément des travaux de suivi et d'évaluation sur le conseil en évolution professionnelle « tous opérateurs » que l'État a également confié à France compétences.

De la création à la rénovation du conseil en évolution professionnelle : les dates clés

5 MARS 2014 :

La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale **entérine le principe**, posé par les partenaires sociaux dès 2013, **d'un conseil en évolution professionnelle accessible à tout actif en faisant la demande**.

JUILLET 2014 :

Le premier cahier des charges commun, défini par arrêté, précise **les finalités du conseil en évolution professionnelle et structure un cadre commun pour l'offre de service à déployer** par les opérateurs alors désignés par la loi (Pôle emploi, l'APEC, les missions locales, les Cap emploi, les FONGECIF et Opacif).

5 SEPTEMBRE 2018 :

La loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel confie à **France compétences l'organisation et le financement du conseil en évolution professionnelle à destination de l'ensemble des actifs occupés (hors agents publics)**. Elle continue de désigner Pôle emploi, l'Apec, les missions locales et les Cap emploi comme opérateurs du conseil en évolution professionnelle.

29 MARS 2019 :

L'arrêté aménageant **le cahier des charges commun du conseil en évolution professionnelle est publié**.

4 AVRIL 2019 :

Le conseil d'administration de France compétences approuve le **lancement d'un marché public visant à sélectionner, pour une durée de quatre ans, les opérateurs régionaux** du conseil en évolution professionnelle des actifs occupés du secteur privé.

17 OCTOBRE 2019 :

15 lots correspondant à 15 régions sont attribués (un opérateur par région). La notification définitive des opérateurs est prononcée le 5 novembre 2019.

25 NOVEMBRE 2019 :

Après une phase de négociation qui vise à prendre en compte l'avis du Comité régional de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles (CREFOP), **France compétences attribue le lot Corse à Anthéa RH**.

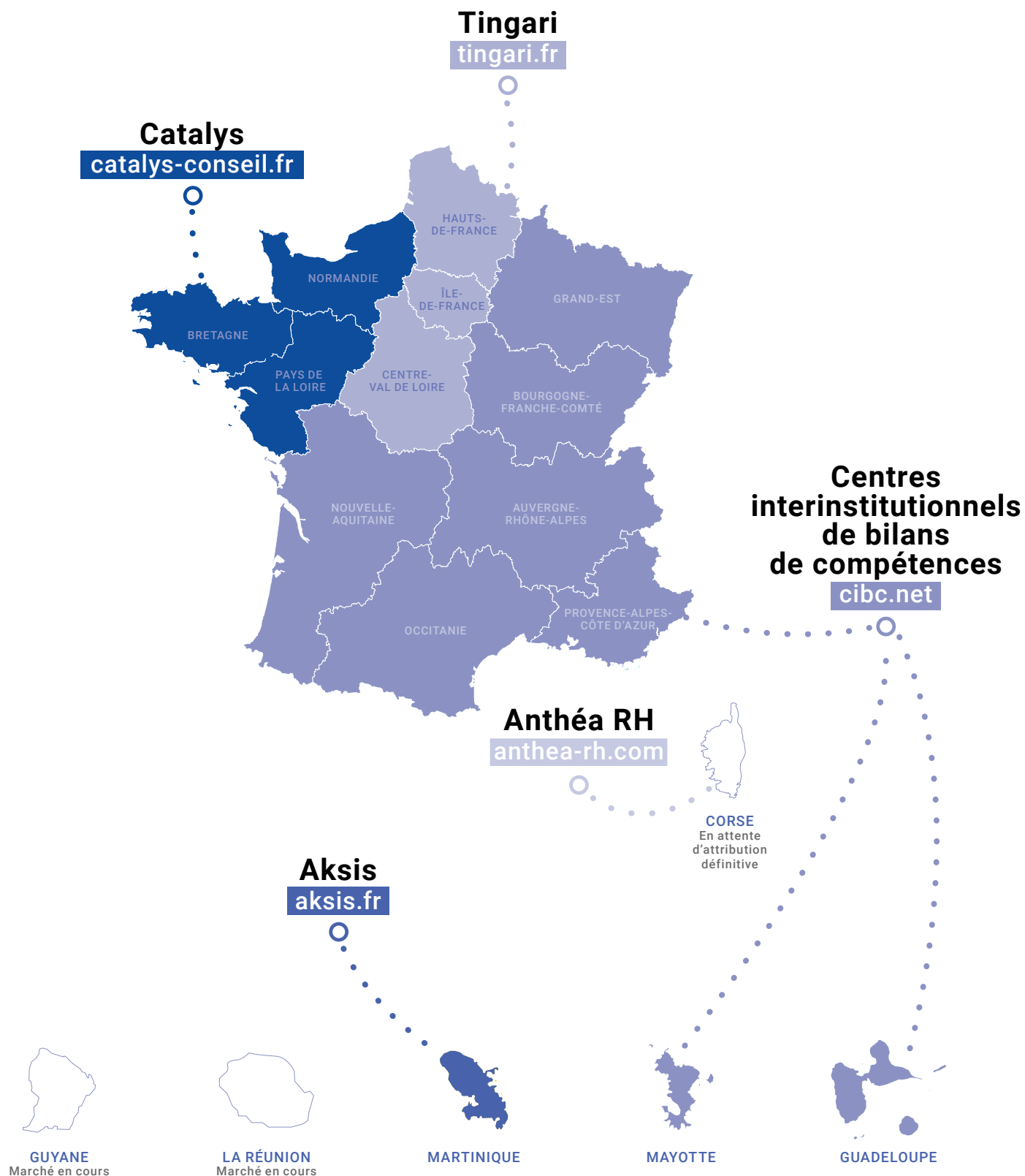
19 DÉCEMBRE 2019 :

Les lots Guyane et Réunion devaient être attribués par le conseil d'administration de France compétences : ces lots ont été déclarés sans suite en septembre 2019 et relancés.

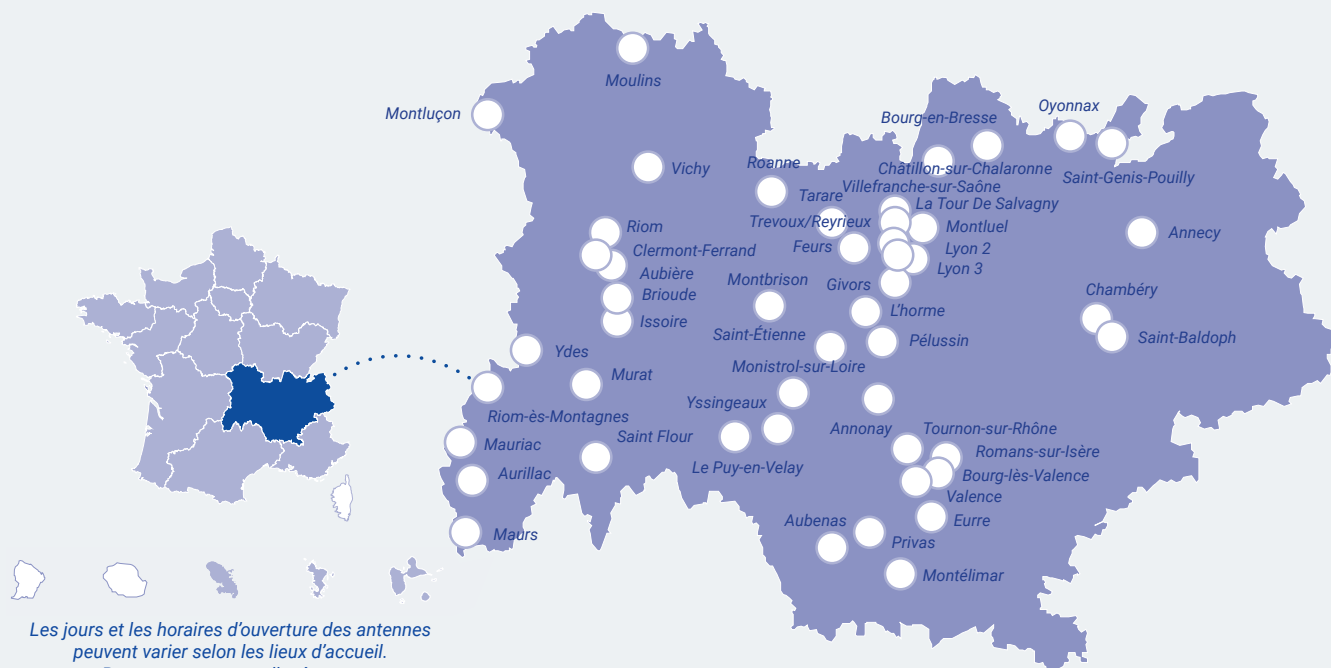
1^{er} JANVIER 2020 :

Le service est opérationnel. **Toute personne en activité peut bénéficier d'un conseil en évolution professionnelle auprès de son opérateur régional**.

Les opérateurs désignés par France compétences



Auvergne-Rhône-Alpes



Les jours et les horaires d'ouverture des antennes
peuvent varier selon les lieux d'accueil.
Prenez contact avec l'opérateur.

48 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **CIBC Auvergne-Rhône-Alpes** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **CIBC Ain**
- **CIBC Allier**
- **CIBC Cantal**
- **CIBC Drôme Ardèche**
- **CIBC Haute-Loire**
- **CIBC Isère**
- **CIBC Loire**
- **CIBC Puy-de-Dôme**
- **CIBC Rhône**
- **Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône -Alpes**
- **Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes Envergure**
- **Fédération Nationale des CIBC**

SOUS-TRAITANTS :

- **IPERIA**
- **Unifaf**
- **Uniformation**



Notre groupement s'est constitué autour d'une démarche partenariale complémentaire qui a fait sens commun pour tous. À partir du réseau des CIBC Auvergne-Rhône-Alpes, l'agrégation de la Fédération Nationale des chambres consulaires régionales (CRMA et CRA) et du partenaire privé ENVERGURE a permis de proposer une candidature couvrant l'ensemble des attentes du marché.

L'alliance de nos compétences en matière d'information et de conseil en évolution professionnelle auprès de tous types de publics salariés et sur tous les champs, associée à des moyens humains et techniques enrichis par tous nous parait un réel gage de réussite pour relever le défi du déploiement du service de conseil en évolution professionnelle sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. »



Principales activités

■ ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES :

- L'orientation : bilan de compétences, bilan de carrière, stage de redynamisation vers l'emploi...
- Conseil : Accompagnement VAE, appui au recrutement, évaluation de potentiels...
- Évaluation CléA

■ ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET AU RETOUR À L'EMPLOI

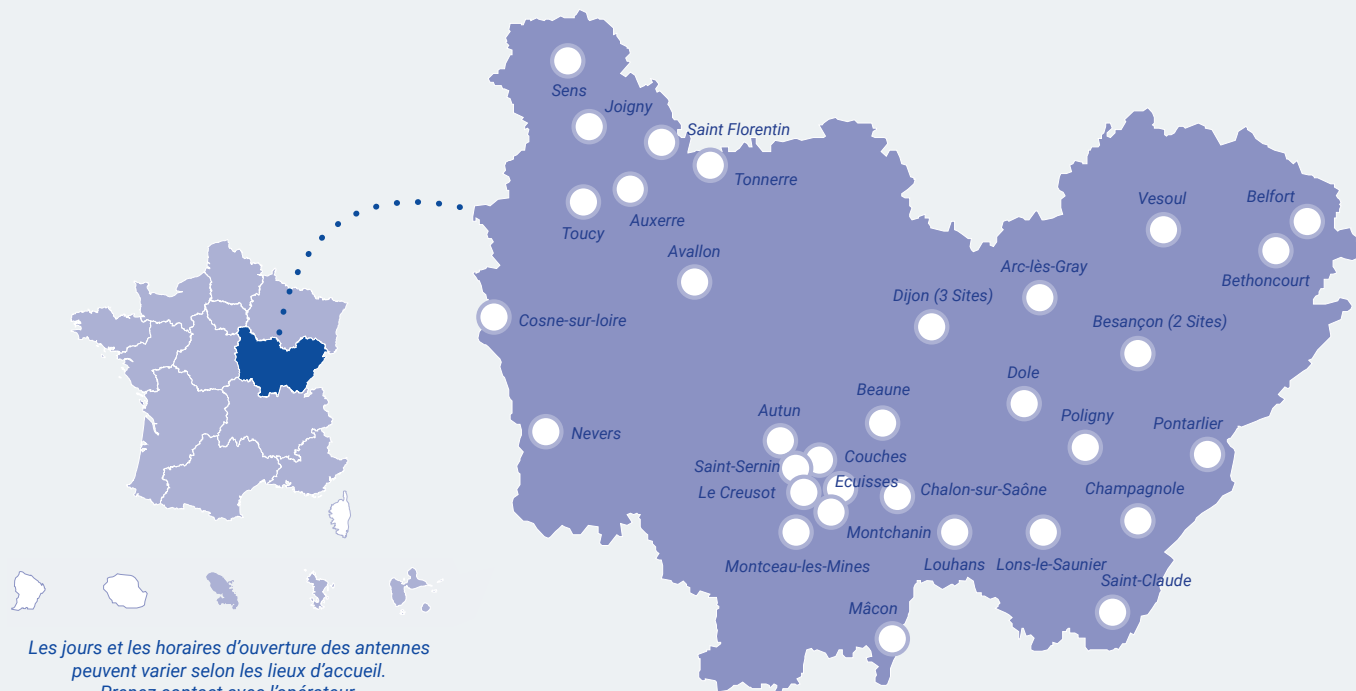
■ PRESTATIONS SUR LE CHAMP DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Expériences et références

- Conduite du **dispositif de Plateforme de Sécurisation des Parcours Professionnels (PSPP)** avec les partenaires AIO, les partenaires sociaux, les branches professionnelles, les OPCA, les consulaires...
- Conduite du **dispositif Diapason** : un service d'accompagnement des salariés des TPE/PME en lien avec les partenaires sociaux, les branches professionnelles, les OPCA, les acteurs AIO et les autres prestataires de formation.
- **Pilotage des centres d'aide à la décision portés par les Chambres de métiers et d'artisanat** en lien direct avec les entreprises et les employeurs.
- **Accompagnement des Chambres d'Agriculture de conventions spécifiques :**
 - état des lieux des potentialités d'un territoire
 - accompagnement des actifs, soit agricoles soit intéressés par l'agriculture
 - recherche de candidats dans le cadre de repérage pour le renouvellement des générations
 - recensement des personnes souhaitant céder leur activité/avec des filières (AOP St Nectaire, viticulture...) dans le but de faire du repérage sur les zones qui les concernent

Bourgogne-Franche-Comté



Les jours et les horaires d'ouverture des antennes peuvent varier selon les lieux d'accueil. Prenez contact avec l'opérateur.

36 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **CIBC Bourgogne Sud** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **CIBC FORMATION CONSEIL**
- **CIBC 58**
- **CIBC HAUTE SAÔNE**
- **CIBC 90**
- **CIBC EMC JURA**
- **FÉDÉRATION NATIONALE DES CIBC**
- **RETRAVAILLER EGP**
- **AGIRE CUCM**
- **Maison de l'emploi et de la formation de l'auxerrois (MDE)**
- **Mission d'information professionnelle (MIP)**
- **Centre d'information local sur l'emploi et les formations (CILEF)**
- **ENVERGURE**

SOUS-TRAITANTS :

- **IPERIA**
- **UNIFAF**
- **UNIFORMATION**



Le groupement constitué en Bourgogne Franche Comté et porté par le CIBC Bourgogne Sud s'est fondé sur les atouts singuliers propres à chaque membre et à leurs complémentarités, pour répondre aux enjeux du CEP dans toutes ses dimensions, de sa promotion à son déploiement, avec une exigence commune forte de qualité du service.

Nos structures sont très majoritairement natives de la région, implantées depuis de nombreuses années, et offrent une multiplicité de localisations en proximité des actifs, un maillage de relations partenariales et des actions sur le terrain. Nos valeurs et principes d'action sont ancrés sur un socle éthique commun. »



Principales activités

- **ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES**
- **ACCUEIL ET AIGUILLAGE DES PUBLICS POUR L'INFORMATION SUR LA FORMATION, L'ÉCONOMIE ET LES MÉTIERS ET LA MISSION D'INFORMATION PROFESSIONNELLE (MIP)**
- **DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ACTIFS**

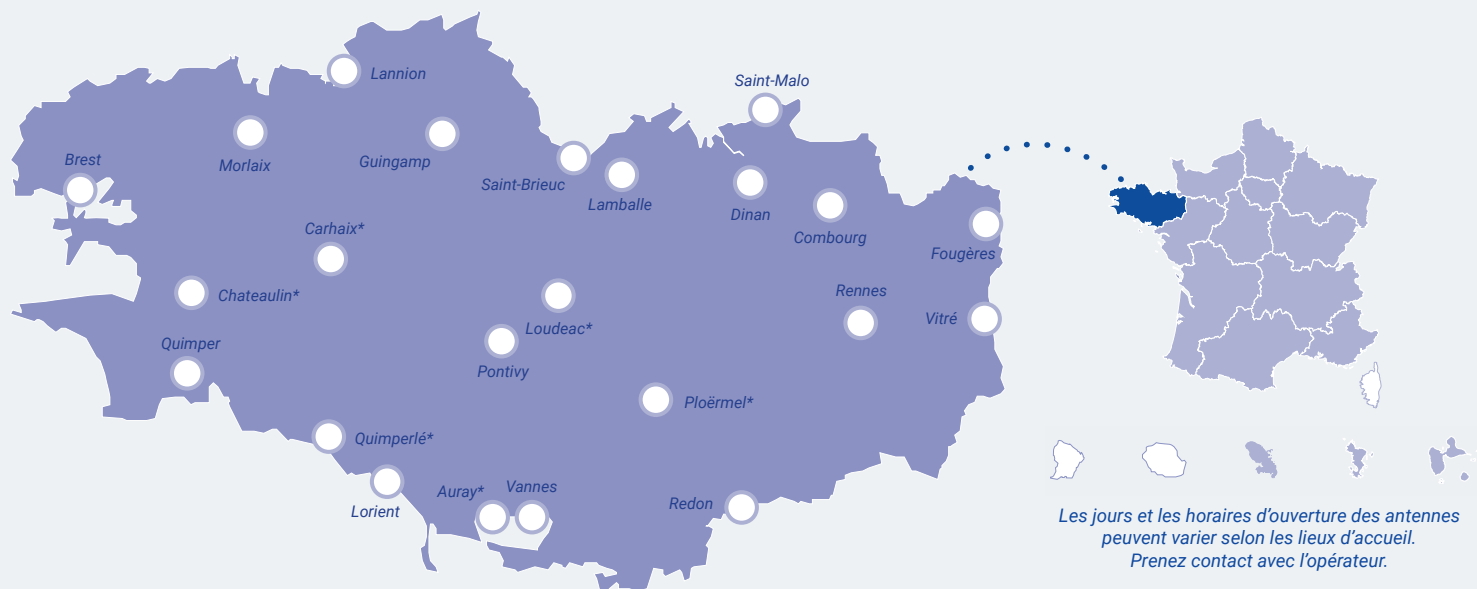


Expériences et références

- **Accompagnement personnalisé de 4 000 personnes** dans le cadre du dispositif Activ'Projet de Pôle Emploi en 2018
- **3 000 personnes reçues en entretien conseil** en 2018 dans les points relais conseil en validation des acquis de l'expérience
- **Accompagnement de 1 500 actifs** dans le cadre d'une démarche de bilan de compétences en 2018
- **Accompagnement de 600 actifs en situation de handicap** (projets de maintien ou de retour à l'emploi) en 2018

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Bretagne



23 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

*antennes partenaires

L'OPÉRATEUR :

- **CATALYS CONSEIL** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **TINGARI**
- **CLPS**
- **Analyse et Action**

« Le projet de départ qui fonde encore aujourd'hui le cœur du métier cabinet, s'inscrit dans l'accompagnement des actifs et des organisations en changement. Depuis sa création, le cabinet CATALYS Conseil s'est développé et renforcé, intégrant de nouveaux collaborateurs et élargissant ses implantations à tout le Grand Ouest et la région parisienne.

Déjà mobilisé sur des marchés publics liés au projet, à l'insertion professionnelle et à l'emploi, Catalys Conseil a démontré sa capacité depuis 2010 à piloter de grands dispositifs multirégionaux comme l'accompagnement des licenciés économiques dans le cadre du Contrat de Sécurisation Professionnelle.

CATALYS Conseil, tout en étant de statut commercial (SAS), est reconnu par l'État pour son projet d'entreprise solidaire. Ainsi, le cabinet est titulaire de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) depuis début 2019 et pour 5 ans. »



Principales activités

■ ACCOMPAGNER LES ACTIFS DANS LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

- S'orienter et construire un projet d'évolution professionnelle : conseil en évolution professionnelle, orientation, bilan de compétences, bilan professionnel
- Faire reconnaître ses compétences : accompagnement VAE...
- Réussir la transition personnelle : Outplacement, antenne emploi, conseil en recherche d'emploi...

■ DÉVELOPPER LA PERFORMANCE RH DES ORGANISATIONS POUR LES ENTREPRISES ET LES ORGANISATIONS

■ DÉVELOPPER L'EFFICIENCE DES POLITIQUES ET DISPOSITIFS POUR LES ACTEURS PUBLICS, LES TERRITOIRES, POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET PARITAIRES



Expériences et références

- **Marché de services d'insertion professionnelle auprès des licenciés économiques, futurs licenciés économiques et autres publics précaires**

Accompagnement des licenciés économiques adhérant au CSP pour le compte de Pôle emploi
13 179 licenciés économiques adhérents au CSP accompagnés depuis 2012

- **Bilan de compétences** (OPCO- CPF- Congé bilan)

Environ 1200 personnes accompagnées par an

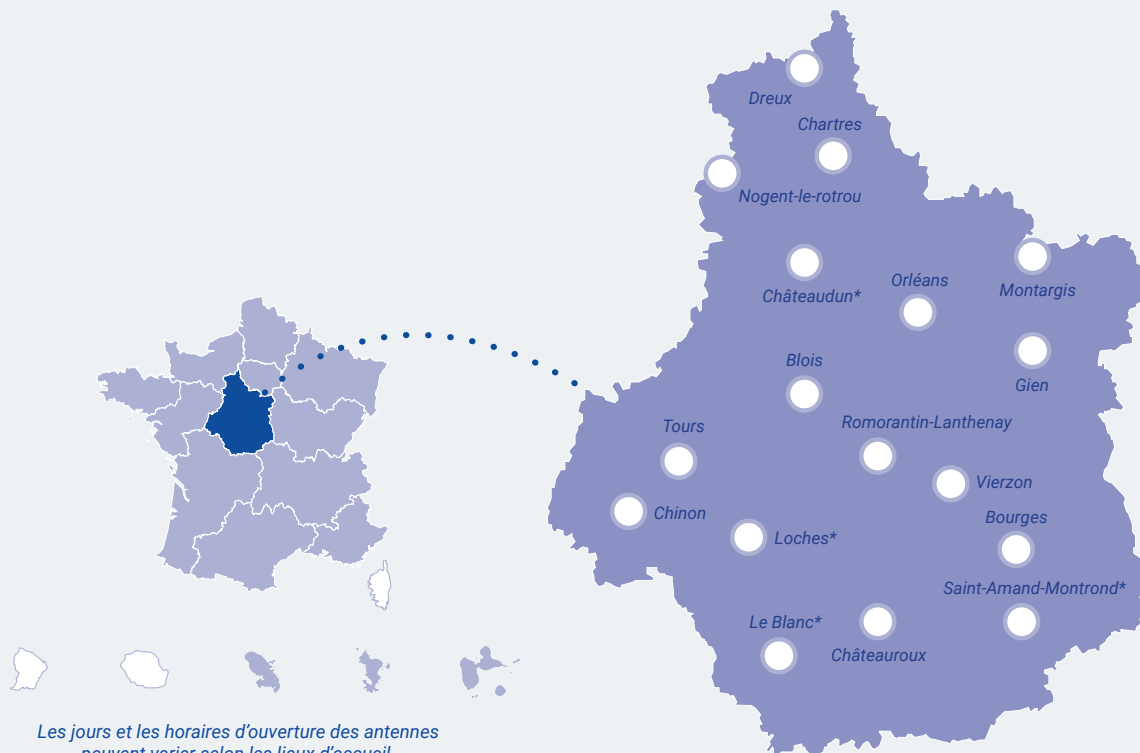
- **Activ'emploi pour le compte de Pôle emploi :**

14 892 demandeurs d'emploi accompagnés depuis 2015

- **Reclassement (Plans de départs volontaires, Espaces Information Conseil, Cellules de reclassement, Outplacements individuels)**

3060 personnes accompagnées en Bretagne depuis 2016

Centre-Val de Loire



*Les jours et les horaires d'ouverture des antennes
peuvent varier selon les lieux d'accueil.
Prenez contact avec l'opérateur.*

17 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

**antennes partenaires*

L'OPÉRATEUR :

- **TINGARI** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **ID FORMATION**



Créée en 2005, TINGARI est une entreprise de conseil en Ressources Humaines et un acteur majeur des transitions professionnelles. TINGARI co-construit en partenariat avec ses commanditaires et ses clients des dispositifs innovants, adaptés aux transformations des entreprises et du marché de l'emploi ainsi qu'aux bassins économiques.

TINGARI accompagne de manière individualisée l'ensemble des parcours professionnels dans toutes les étapes de la vie : orientation, développement des compétences, gestion des carrières et transition professionnelle.

Les forces de TINGARI résident dans :

- son engagement dans une relation fondée sur la bienveillance, la transparence et le respect.
- ses méthodes pragmatiques aux résultats tangibles qui ont démontré leur efficacité auprès de tous les publics.
- son expérience réussie dans le pilotage national de grands contrats comme le CSP, les dispositifs de mobilité du secteur privé et les marchés de définition de projet et d'accompagnement Pôle emploi. »



Principales activités

- DÉFINITION DU PROJET PROFESSIONNEL ET ORIENTATION
- BILANS DE COMPÉTENCES
- OPS : ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- FORMATION PROFESSIONNELLE VISANT À L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES RELEVANT DE SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS
- ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE
- CONSEIL EN ÉVOLUTION ET EN MOBILITÉ PROFESSIONNELLES : ACCOMPAGNEMENT DES ACTIFS ET DES SALARIÉS POUR RÉUSSIR LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE
- ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES : CONSEIL RH, GPEC, DISPOSITIFS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

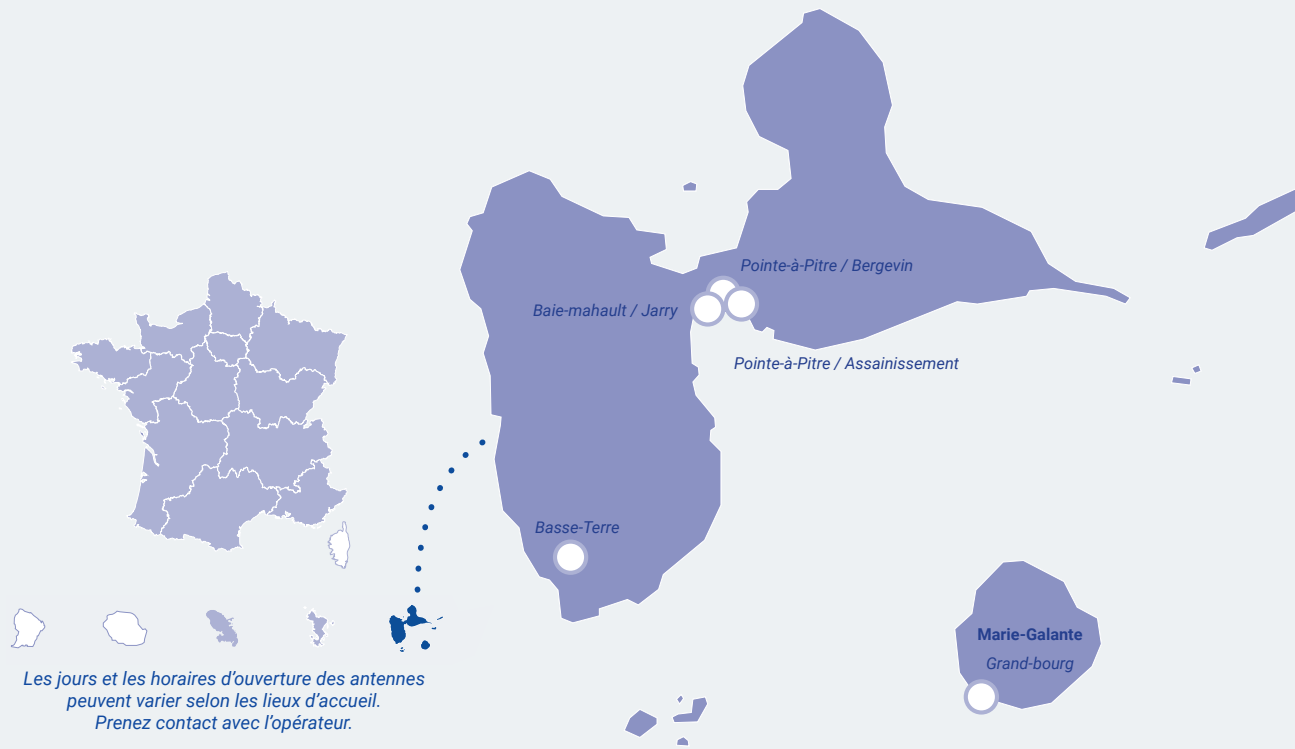


Expériences et références

- **Conduite d'Activ'Projet depuis 2015** : définition d'un projet professionnel (Pôle emploi)
- **Bilans de compétences** : UNIFORMATION, FONGECIF, FAFSEA, ANFH, UNIFAF, AFDAS
- **Marché de service d'insertion professionnelle auprès des licenciés économiques** : CSP pour le compte de la DGEFP et de Pôle emploi
- **Expertise Handicap** :
 - Conduite de la Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle : PSOP, Agefiph
 - Organisme de placement spécialisé (CAP EMPLOI 64)
- **Prestation conseil en mobilités professionnelles pour les salariés du secteur privé** pour les TPE/PME, ETI, GE depuis 2011

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Guadeloupe



5 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **CIBC GUADELOUPE** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **La chambre d'agriculture de la Guadeloupe**
- **La chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe**
- **La chambre des métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe**
- **Le groupement d'intérêt public - dispositif académique d'insertion, de formation et d'ingénierie (Gip-Daifi)**

SOUS-TRAITANT :

- **La Fédération Nationale des CIBC**



Ce groupement est créé autour de professionnels de l'accompagnement en prise directe avec le monde économique.

Le CIBC Guadeloupe, les Chambres Consulaires CA, CCIG, CMAR, et le Gip-Daifi et la Fédération Nationale des CIBC allient leurs compétences pour proposer le conseil en évolution professionnelle aux Actifs occupés en Guadeloupe. »



Principales activités

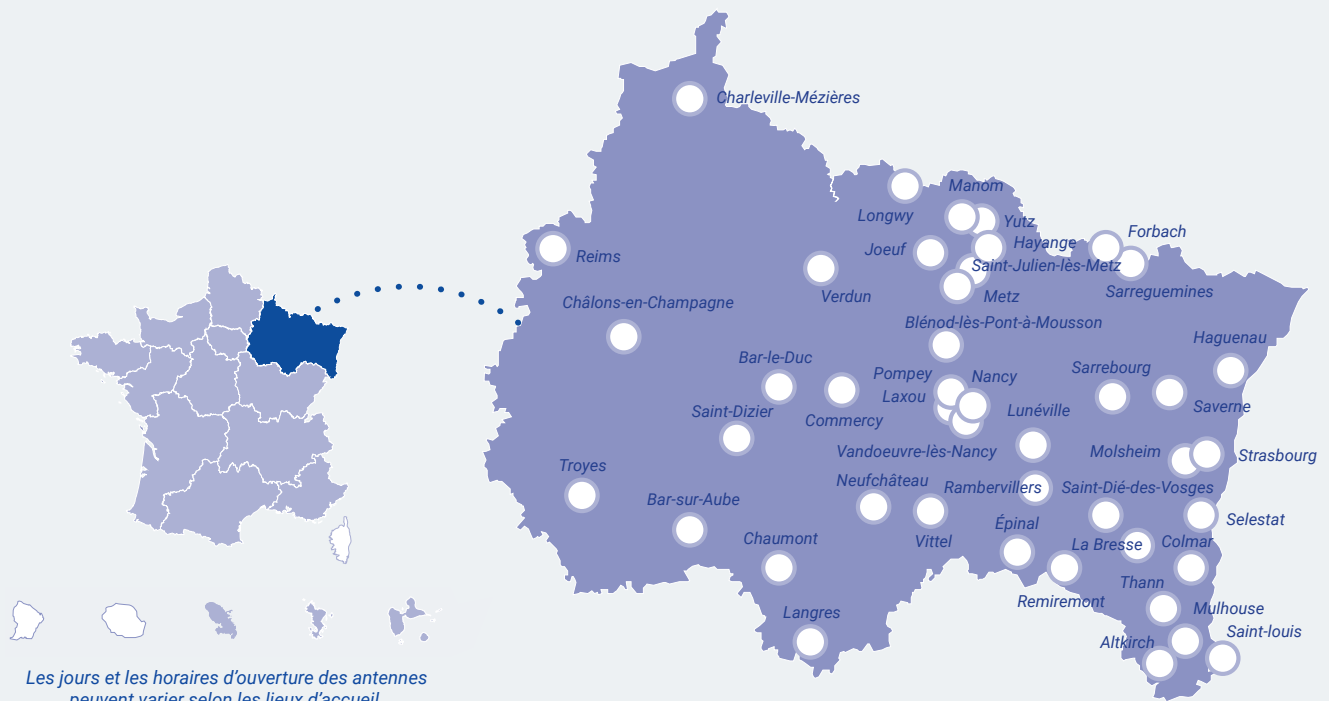
- **CIBC : ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES, RÉALISATION DE PRESTATIONS DANS LE CADRE DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE**
- **CHAMBRE D'AGRICULTURE : INFORMATION, ORIENTATION ET FORMATION DES AGRICULTEURS, EN PARTICULIER DES JEUNES**
- **CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT : FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT ET À LA CRÉATION D'ENTREPRISE**
- **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES ÎLES DE GUADELOUPE : ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISE, FORMATION**
- **GIP DAIFI : ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES ET VALORISATION DES COMPÉTENCES, FORMATION DE FORMATEURS, VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**

CONTACT DU DIRECTEUR DE PROJET

Mme GUILLAUME Marie-Laure marie-laure.guillaume@cibc-guadeloupe.com

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Grand Est



Les jours et les horaires d'ouverture des antennes
peuvent varier selon les lieux d'accueil.
Prenez contact avec l'opérateur.

44 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **CIBC 54 (CCI FORMATION EESC)** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **CIBC 55**
- **CIBC 57**
- **CIBC 88**
- **Retravailler Alsace**
- **Retravailler EGP**
- **Fédération Nationale des CIBC**

SOUS-TRAITANTS :

- **IPERIA**
- **Unifaf**
- **Uniformation**
- **Envergure**

« CIBC Meurthe et Moselle, CIBC Meuse, CIBC Moselle, CIBC Vosges, Retravailler Alsace et Retravailler EGP forment un groupement solidaire d'opérateurs.

Nos champs d'expertise complémentaires, le bilan de compétences, l'accompagnement vers l'emploi et la sécurisation des parcours, nous permettent d'intervenir avec pertinence sur le champ des transitions professionnelles.

Nous nous appuyons sur une organisation qui tient compte de l'effectivité de la présence des membres du groupement sur l'ensemble des territoires et lieux de réalisation de la prestation et d'un ancrage local historique de l'ensemble des partenaires avec des locaux permanents et des personnels implantés depuis longtemps sur les territoires. »



Principales activités

- **ORIENTATION PROFESSIONNELLE** dans le cadre d'actions individuelles ou collectives au bénéfice de demandeurs d'emploi ou de salariés
- **ACCOMPAGNEMENT – RECLASSEMENT** dans le cadre de dispositifs financés par Pôle Emploi, l'Agefiph, les Conseils Régionaux ou Généraux
- **CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES** pour les entreprises dans les registres de la politique RH, les obligations légales, le dialogue social, l'organisation, la recherche de performance et de flexibilité, le plan de formation, la mobilité interne ou externe, les recrutements

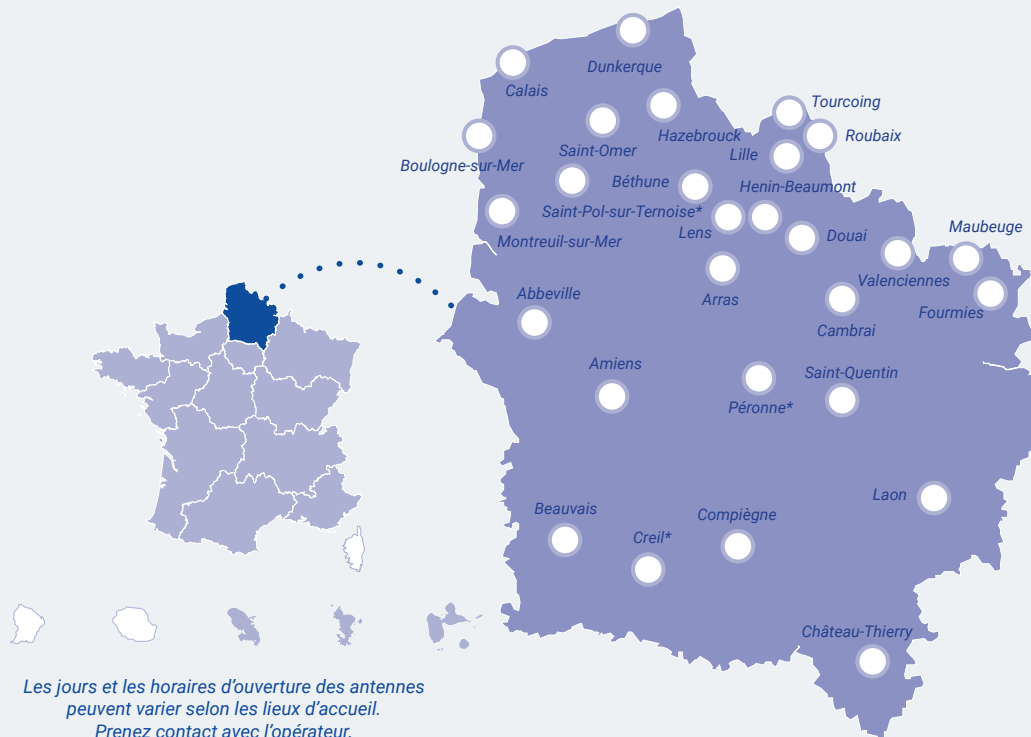


Expériences et références

- **Actions en faveur des transitions professionnelles et du maintien en emploi** : Accord cadre bilans de compétences (Saint-Gobain par exemple), accompagnement des licenciés économiques (Pôle Emploi), bilan de compétences, bilans spécifiques handicap (AGEFIPH)
- **Actions en faveur des jeunes** : évaluations cognitives, bilans spécifiques école de la deuxième chance
- **Actions en faveur des bénéficiaires des minimas sociaux** : promotion de la Validation des Acquis de l'Expérience
- **Actions en faveur de la valorisation des compétences** : Evaluation CléA, Conseil en VAE (Région Grand Est)
- **Actions en faveur des entreprises et des territoires** : appui aux mutations économiques, diagnostic d'employabilité, diagnostic RH

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Hauts-de-France



Les jours et les horaires d'ouverture des antennes
peuvent varier selon les lieux d'accueil.
Prenez contact avec l'opérateur.

28 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

**antennes partenaires*

L'OPÉRATEUR :

- **TINGARI** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **ID FORMATION**
- **INSTEP**
- **CREFO**

SOUS-TRAITANTS :

- **Association régionale des CIBC**



Créée en 2005, TINGARI est une entreprise de conseil en Ressources Humaines et un acteur majeur des transitions professionnelles. TINGARI co-construit en partenariat avec ses commanditaires et ses clients des dispositifs innovants, adaptés aux transformations des entreprises et du marché de l'emploi ainsi qu'aux bassins économiques. TINGARI accompagne de manière individualisée l'ensemble des parcours professionnels dans toutes les étapes de la vie : orientation, développement des compétences, gestion des carrières et transition professionnelle.

Les forces de TINGARI résident dans :

- son engagement dans une relation fondée sur la bienveillance, la transparence et le respect.
- ses méthodes pragmatiques aux résultats tangibles qui ont démontré leur efficacité auprès de tous les publics.
- son expérience réussie dans le pilotage national de grands contrats comme le CSP, les dispositifs de mobilité du secteur privé et les marchés de définition de projet et d'accompagnement Pôle emploi. »



Principales activités

- DÉFINITION DU PROJET PROFESSIONNEL ET ORIENTATION
- BILANS DE COMPÉTENCES
- OPS : ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- FORMATION PROFESSIONNELLE VISANT À L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES RELEVANT DE SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS
- ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE
- CONSEIL EN ÉVOLUTION ET EN MOBILITÉ PROFESSIONNELLES : ACCOMPAGNEMENT DES ACTIFS ET DES SALARIÉS POUR RÉUSSIR LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE
- ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES : CONSEIL RH, GPEC, DISPOSITIFS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

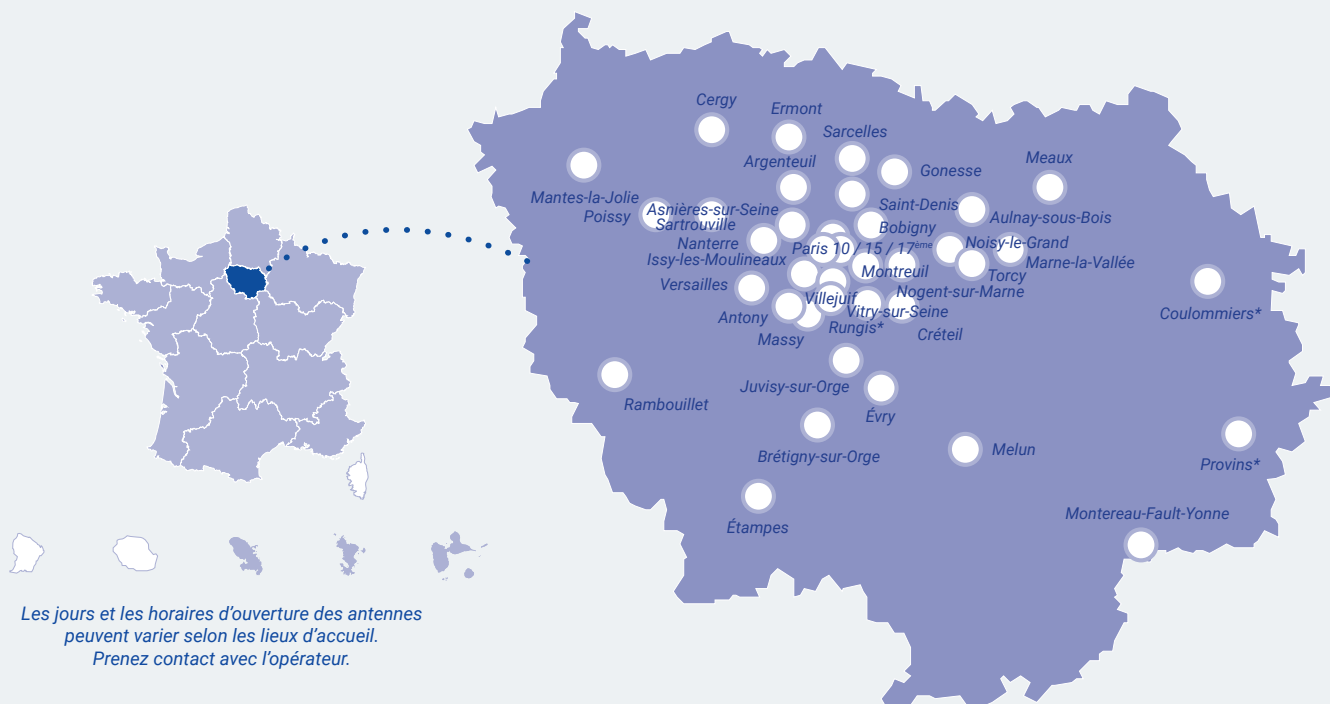


Expériences et références

- **Conduite d'Activ'Projet depuis 2015** : définition d'un projet professionnel (Pôle emploi)
- **Bilans de compétences** : UNIFORMATION, FONGECIF, FAFSEA, ANFH, UNIFAF, AFDAS
- **Marché de service d'insertion professionnelle auprès des licenciés économiques** : CSP pour le compte de la DGEFP et de Pôle emploi
- **Expertise Handicap** :
 - Conduite de la Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle : PSOP, Agefiph
 - Organisme de placement spécialisé (CAP EMPLOI 64)
- **Prestation de conseil conseil en mobilités professionnelles pour les salariés du secteur privé** pour les TPE/PME, ETI, GE depuis 2011

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Île-de-France



Les jours et les horaires d'ouverture des antennes
peuvent varier selon les lieux d'accueil.
Prenez contact avec l'opérateur.

39 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

**antennes partenaires*

L'OPÉRATEUR :

- **TINGARI** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **ID FORMATION**
- **CATALYS CONSEIL**
- **ASSOCIATION CEP PARITAIRE ÎLE-DE-FRANCE**

« Créée en 2005, TINGARI est une entreprise de conseil en Ressources Humaines et un acteur majeur des transitions professionnelles. TINGARI co-construit en partenariat avec ses commanditaires et ses clients des dispositifs innovants, adaptés aux transformations des entreprises et du marché de l'emploi ainsi qu'aux bassins économiques. TINGARI accompagne de manière individualisée l'ensemble des parcours professionnels dans toutes les étapes de la vie : orientation, développement des compétences, gestion des carrières et transition professionnelle.

Les forces de TINGARI résident dans :

- son engagement dans une relation fondée sur la bienveillance, la transparence et le respect.
- ses méthodes pragmatiques aux résultats tangibles qui ont démontré leur efficacité auprès de tous les publics.
- son expérience réussie dans le pilotage national de grands contrats comme le CSP, les dispositifs de mobilité du secteur privé et les marchés de définition de projet et d'accompagnement Pôle emploi. »



Principales activités

- DÉFINITION DU PROJET PROFESSIONNEL ET ORIENTATION
- BILANS DE COMPÉTENCES
- OPS : ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- FORMATION PROFESSIONNELLE VISANT À L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES RELEVANT DE SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS
- ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE
- CONSEIL EN ÉVOLUTION ET EN MOBILITÉ PROFESSIONNELLES : ACCOMPAGNEMENT DES ACTIFS ET DES SALARIÉS POUR RÉUSSIR LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE
- ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES : CONSEIL RH, GPEC, DISPOSITIFS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

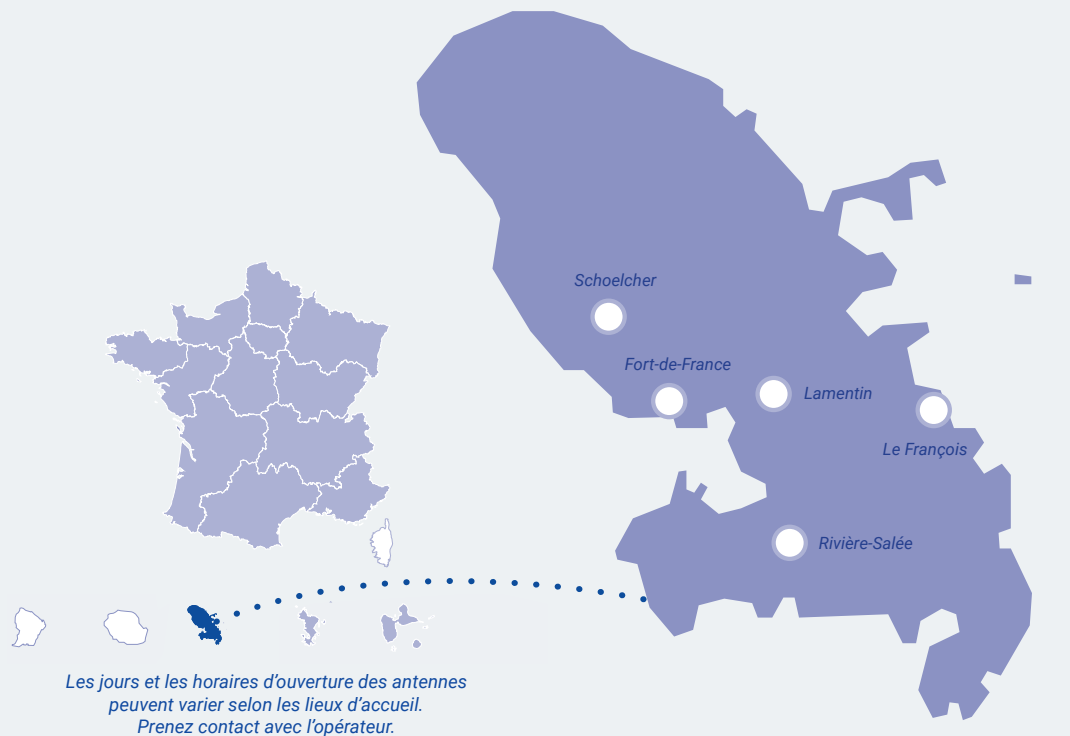


Expériences et références

- **Conduite d'Activ'Projet depuis 2015** : définition d'un projet professionnel (Pôle emploi)
- **Bilans de compétences** : UNIFORMATION, FONGECIF, FAFSEA, ANFH, UNIFAF, AFDAS
- **Marché de service d'insertion professionnelle auprès des licenciés économiques** : CSP pour le compte de la DGEFP et de Pôle emploi
- **Expertise Handicap** :
 - Conduite de la Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle : PSOP, Agefiph
 - Organisme de placement spécialisé (CAP EMPLOI 64)
- **Prestation de conseil en mobilités professionnelles pour les salariés du secteur privé** pour les TPE/PME, ETI, GE depuis 2011

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Martinique



5 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **AKSIS** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **LB Développement Outre-mer**

« Aksis est un réseau national spécialiste de l'accompagnement des transitions professionnelles disposant d'un maillage territorial de 115 agences en France métropolitaine et en Martinique.

Aksis est un partenaire du service public de l'emploi dans le cadre de prestations de placement et d'orientation professionnelle, et des entreprises privées dans le cadre de l'accompagnement à la mobilité interne et externe. »



Principales activités

- ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS DANS LE CADRE DE PLANS DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI
- OPÉRATEUR DE PLACEMENT À L'EMPLOI DANS LE CADRE DE MARCHÉS PUBLICS POUR LE COMPTE DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI
- ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE
- BILAN DE COMPÉTENCES
- GPEC
- FORMATION AUX TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI ET AUX SAVOIRS-ÊTRE PROFESSIONNELS

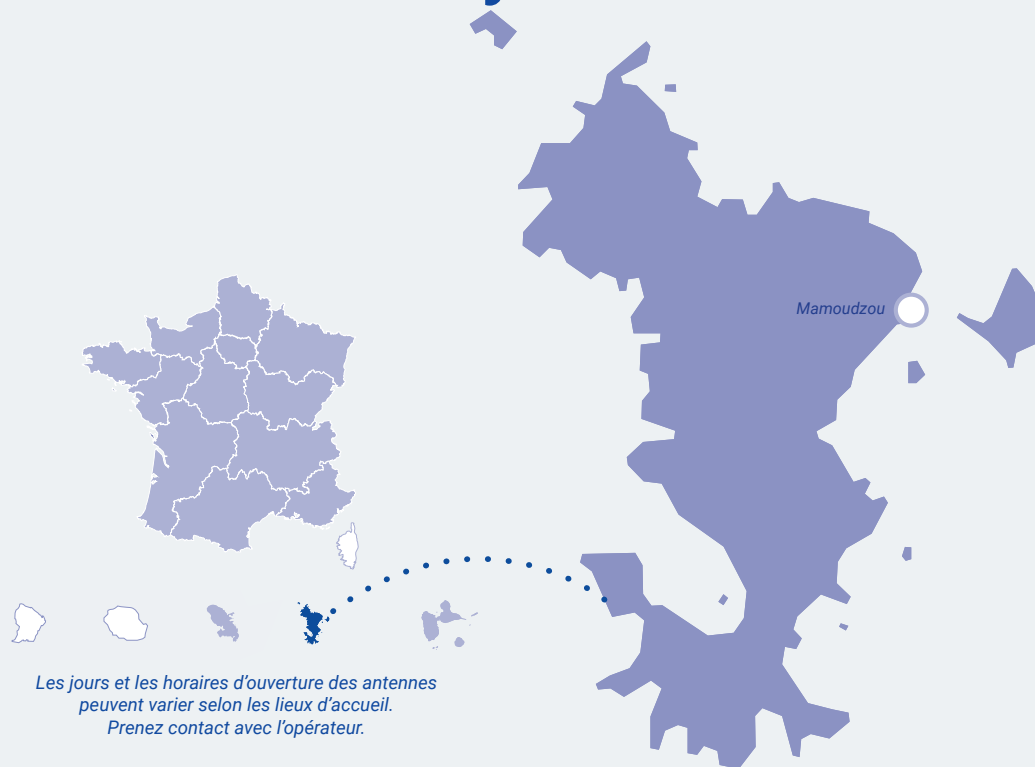


Expériences et références

- **Marché VSI (valoriser son image professionnelle)** – 2018-2022 –
 - Prestation ayant pour objectif l'évaluation et la formation aux compétences comportementales
 - Donneur d'ordre Pôle emploi Martinique
- **Marché AP2 (ACTIV PROJET)** – 2019-2023 –
 - Prestation ayant pour objectif l'orientation et la définition de projets professionnels
 - Donneur d'ordre Pôle emploi Martinique

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Mayotte



1 SITE OUVERT AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **APIFAM CIBC OCEAN INDIEN**
(mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **FÉDÉRATION NATIONALE DES CIBC**

SOUS-TRAITANTS :

- **ENVERGURE**
- **IPERIA L'INSTITUT**
- **UNIFAF**
- **UNIFORMATION**



Le cœur de métier de l'APIFAM, porteur juridique du CIBC Océan Indien, est depuis 2000, l'accompagnement des mobilités et des transitions professionnelles. Ayant une dimension inter institutionnelle, l'association regroupe dans ses instances dirigeantes des institutions, des organisations et structures socio-économiques professionnelles. Elle est membre de la Fédération Nationale. Les activités et l'offre de services du groupement sont orientées vers la sécurisation de l'emploi et les dynamiques professionnelles en contribuant au développement des ressources humaines comme levier d'anticipation et d'adaptation aux changements imposés par les évolutions de l'environnement. »



Principales activités

- **ORIENTATION : BILAN DE COMPÉTENCES, BILAN DE CARRIÈRE ...**
- **ÉVALUATION DES CONNAISSANCES, DES CAPACITÉS, DES APTITUDES ET DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN SITUATION DE TRAVAIL OU NON**
- **CONSEIL DE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE**
- **CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT VAE**

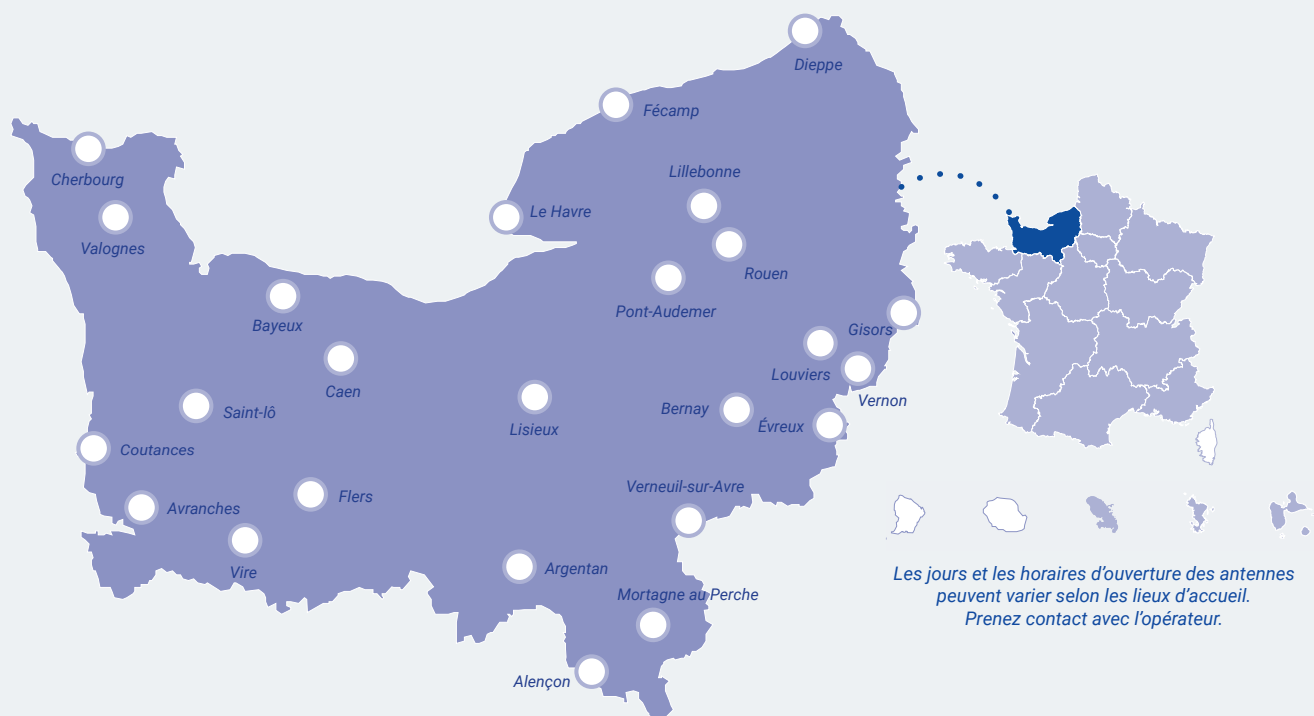


Expériences et références

- Conduite depuis 2014 d'un **dispositif de conseil en recrutement et d'accompagnement de projets spécifiques en Ressources Humaines**
- Conduite depuis 2016 d'un **dispositif de Compétences et d'Orientation Professionnelle des personnes sous main de justice**
- Conduite de 2016 à 2017 d'un **dispositif d'accompagnement à l'orientation professionnelle et attestation d'expériences et de compétences professionnelles** en sortie de dispositif " Emploi d'Avenir salarié et employeur "

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Normandie



25 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **CATALYS CONSEIL** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **TINGARI**
- **ANALYSE ET ACTION**
- **ID FORMATION**



Le projet de départ qui fonde encore aujourd'hui le cœur du métier cabinet, s'inscrit dans l'accompagnement des actifs et des organisations en changement. Depuis sa création, le cabinet CATALYS Conseil s'est développé et renforcé, intégrant de nouveaux collaborateurs et élargissant ses implantations à tout le grand ouest et la région parisienne.

Déjà mobilisé sur des marchés publics liés au projet, à l'insertion professionnelle et à l'emploi, Catalys Conseil a démontré sa capacité depuis 2010 à piloter de grands dispositifs multirégionaux comme l'Accompagnement des licenciés économiques dans le cadre du Contrat de Sécurisation Professionnelle.

CATALYS Conseil, tout en étant de statut commercial (SAS), est reconnu par l'État pour son projet d'entreprise solidaire. Ainsi, le cabinet est titulaire de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) depuis début 2019 et pour 5 ans. »



Principales activités

■ ACCOMPAGNER LES ACTIFS DANS LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

- S'orienter et construire un projet d'évolution professionnelle : conseil en évolution professionnelle, orientation, bilan de compétences, bilan professionnel
- Faire reconnaître ses compétences : accompagnement VAE ...
- Réussir sa transition professionnelle : Outplacement, antenne emploi, conseil en recherche d'emploi ...

■ DÉVELOPPER LA PERFORMANCE RH DES ORGANISATIONS POUR LES ENTREPRISES ET LES ORGANISATIONS

■ DÉVELOPPER L'EFFICIENCE DES POLITIQUES ET DISPOSITIFS POUR LES ACTEURS PUBLICS, LES TERRITOIRES, ET POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET PARITAIRES



Expériences et références

- **Marché de services d'insertion professionnelle auprès des licenciés économiques, futurs licenciés économiques et autres publics précaires**

Accompagnement des Licenciés Économiques adhérant au CSP pour le compte de Pôle Emploi
13 179 licenciés économiques adhérents au CSP accompagnés depuis 2012

- **Accompagnement des entreprises en mutation** pour le compte de la DIRECCTE Normandie à travers des diagnostics collectifs de sécurisation des parcours des salariés, des cellules de pré-positionnement (CASP), des diagnostics 360°

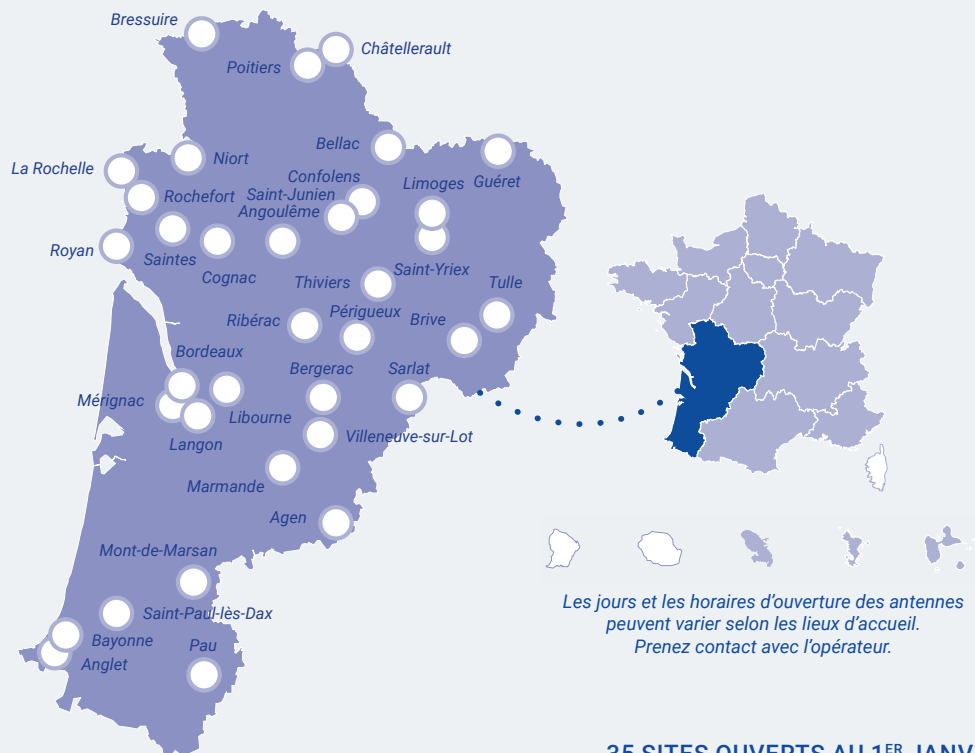
- **Bilan de compétences (OPCO- CPF- Congé bilan)**
Environ 1200 personnes accompagnées par an

- **Reclassement (Plans de départs volontaires, Espaces Information Conseil, Cellules de reclassement, Outplacements individuels)**

500 personnes accompagnées en Normandie depuis 2016

- **Activ'créa** : accompagnement des porteurs de projet de création d'entreprise pour le compte de Pôle emploi

Nouvelle-Aquitaine



35 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **CIBC 33** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **CIBC Allier**
- **CIBC Charente & Vienne**
- **CIBC Solutions RH**
- **CIBC Sud Aquitaine**
- **Fédération nationale des CIBC**
- **Association paritaire pour l'évolution professionnelle en Nouvelle-Aquitaine**
- **CIDFF Charente**
- **CIDFF Charente-Maritime**
- **CIDFF Limousin**
- **CIDFF Gironde**
- **Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Aquitaine**
- **Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine**
- **Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine**
- **Retravailler Ouest**
- **Retravailler Sud-Ouest**



Le groupement interinstitutionnel proposé par le CIBC 33 en qualité de chef de file se fonde sur l'association de nos forces respectives et de nos complémentarités pour répondre aux enjeux du conseil en évolution professionnelle dans toutes ses dimensions, de sa promotion à son déploiement, avec une exigence commune forte de qualité du service.

Nos structures sont nées en région Nouvelle-Aquitaine et s'y sont développées garantissant ainsi la connaissance des bassins d'emploi, la solidité des partenariats et la qualité des prestations. »

SOUS-TRAITANTS :

- **IPERIA**
- **ENVERGURE**
- **UNIFAF**
- **UNIFORMATION**



Principales activités

- ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES
- APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES, DE L'ORIENTATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS ET DES PORTEURS DE PROJET DE CRÉATION ET REPRISE D'ACTIVITÉ
- PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
- INFORMATION ET CONSEIL EN VAE

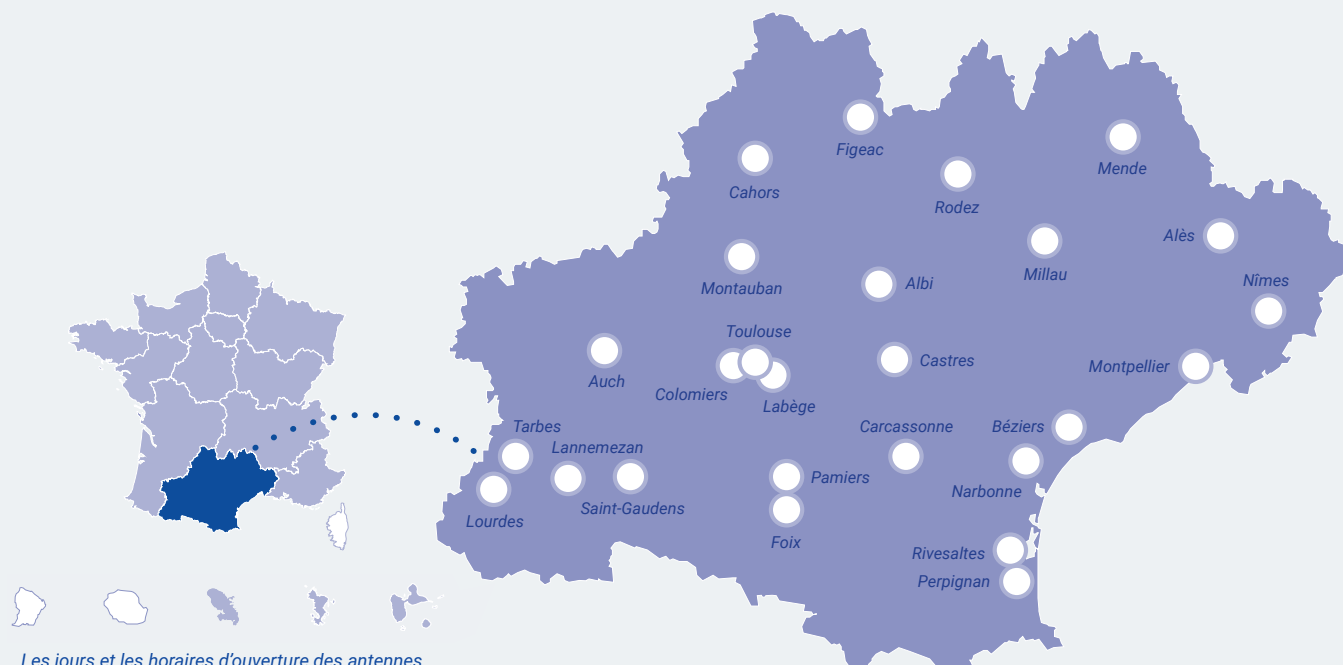


Expériences et références

- Conduite du dispositif « Bilan de Compétences »
- Animation des Points Régionaux Conseil en VAE
- Conduite de prestations d'orientation « Activ'Projet » et d'appui à la création d'entreprise « Activ'CréA »
- Animation du dispositif « Bureau d'accompagnement individuel à l'emploi » des femmes en emploi
- Conduite du dispositif d'insertion professionnelle « Cap Artisanat »

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Occitanie



Les jours et les horaires d'ouverture des antennes
peuvent varier selon les lieux d'accueil.
Prenez contact avec l'opérateur.

26 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **CIBC du Tarn / Centre Occitanie** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **CIBC AgirE**
- **CIBC Sud Midi-Pyrénées**
- **CIBC Pyrénées Méditerranée**
- **CIBC Gard Lozère Hérault**
- **CIBC du Gers et du Nord-Ouest Toulousain**
- **CIBC de l'Aveyron**
- **Fédération nationale des CIBC**
- **Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Occitanie**
- **Chambre régionale de commerce et d'industrie Occitanie**
- **Chambre régionale d'agriculture Occitanie**

SOUS-TRAITANTS :

- **UNIFAF**
- **Uniformation**
- **Ipéria**
- **Envergure**



Le groupement proposé repose sur deux grands réseaux : le réseau des CIBC et le réseau des chambres consulaires. Ces deux réseaux conjuguent au service du CEP leur expérience dans le champ de l'accompagnement des transitions professionnelles, de l'appui à la création / reprise d'entreprise, du développement de l'apprentissage et de la professionnalisation des actifs. Avec leurs nombreuses implantations territoriales, ils offrent aux bénéficiaires un maillage de proximité sur l'ensemble de la région Occitanie. »



Principales activités

- **RÉALISATION DE BILANS DE COMPÉTENCES**
- **ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS REPRENEURS D'ENTREPRISES DANS LA QUALIFICATION DE LEUR PROJET ET LEUR PROFESSIONNALISATION**
- **AIDE À L'ORIENTATION DES APPRENTIS ET CONDUITE DES DISPOSITIFS DÉVELOPPEURS DE L'APPRENTISSAGE**

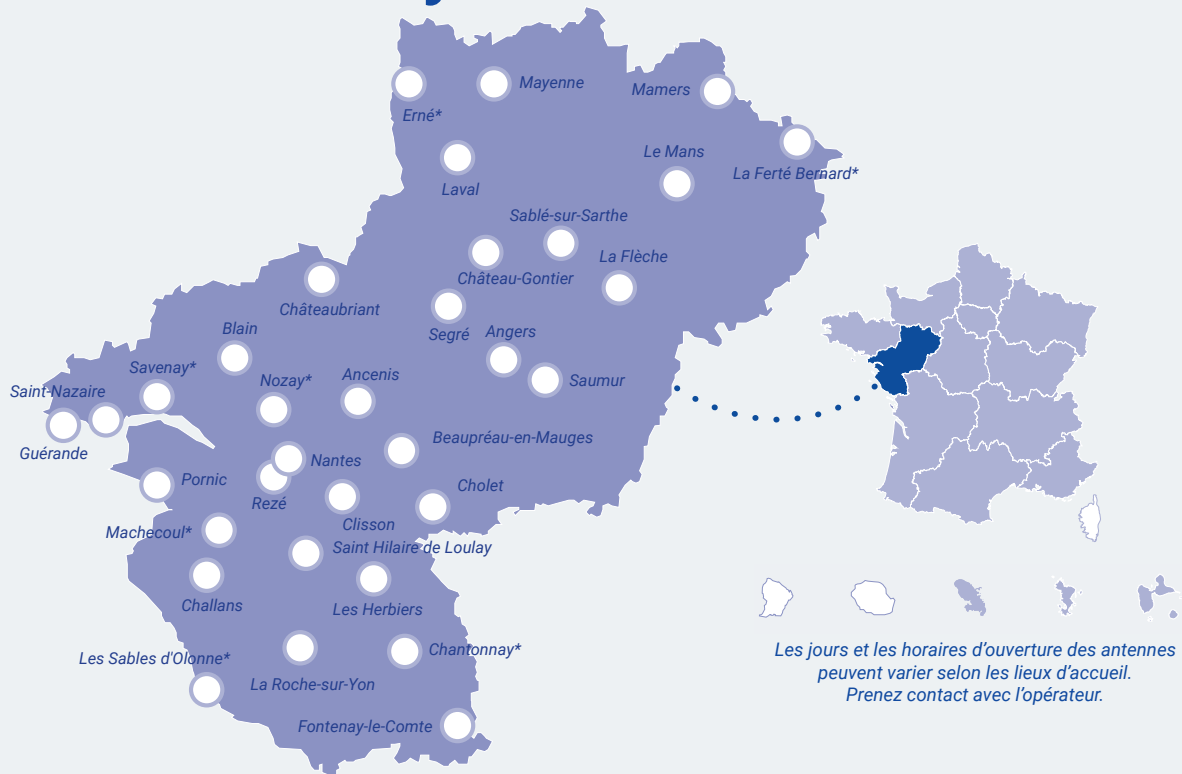


Expériences et références

- **Prestations d'élaboration et de validation de projet professionnel**, auprès de différents publics : demandeurs d'emploi, personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi, salariés menacés d'inaptitude (prestations Pôle emploi, AGEFIPH).
- **Animation d'un service public d'information conseil** sur les questions de validation des acquis de l'expérience (Espace conseil VAE)

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Pays de la Loire



35 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

**antennes partenaires*

L'OPÉRATEUR :

- **CATALYS CONSEIL** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **TINGARI**
- **CLPS**
- **Analyse et Action**
- **Relais Pour l'Emploi**
- **Cifor**

« CATALYS Conseil a été créé en Bretagne en 1989. Le projet de départ, qui fonde encore aujourd'hui le cœur du métier cabinet, s'inscrit dans l'accompagnement des actifs et des organisations en changement.

Déjà mobilisé sur des marchés publics liés au projet, à l'insertion professionnelle et à l'emploi, Catalys Conseil a démontré sa capacité depuis 2010 à piloter de grands dispositifs multirégionaux (ex : Accompagnement des licenciés économiques dans le cadre du Contrat de Sécurisation Professionnelle, Activ'Emploi, Activ'créa et Activ'projet avec Pôle Emploi...).

CATALYS Conseil, tout en étant de statut commercial (SAS), est reconnu par l'État pour son projet d'entreprise solidaire. Ainsi, le cabinet est titulaire de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) depuis début 2019 et pour 5 ans. »



Principales activités

■ ACCOMPAGNER LES ACTIFS DANS LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

- S'orienter et construire un projet d'évolution professionnelle : conseil en évolution professionnelle, orientation, bilan de compétences, bilan professionnel
- Faire reconnaître ses compétences : accompagnement VAE...
- Réussir la transition personnelle : Outplacement, antenne emploi, conseil en recherche d'emploi...

■ DÉVELOPPER LA PERFORMANCE RH DES ORGANISATIONS POUR LES ENTREPRISES ET LES ORGANISATIONS

■ DÉVELOPPER L'EFFICIENCE DES POLITIQUES ET DISPOSITIFS POUR LES ACTEURS PUBLICS, LES TERRITOIRES, POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET PARITAIRES



Expériences et références

• **Marché de services d'insertion professionnelle auprès des licenciés économiques, futurs licenciés économiques et autres publics précaires**

Accompagnement des Licenciés Économiques adhérant au CSP pour le compte de Pôle emploi
13 179 licenciés économiques adhérents au CSP accompagnés depuis 2012

• **Bilan de compétences (OPCO- CPF- Congé bilan)**

Environ 1200 personnes accompagnées par an

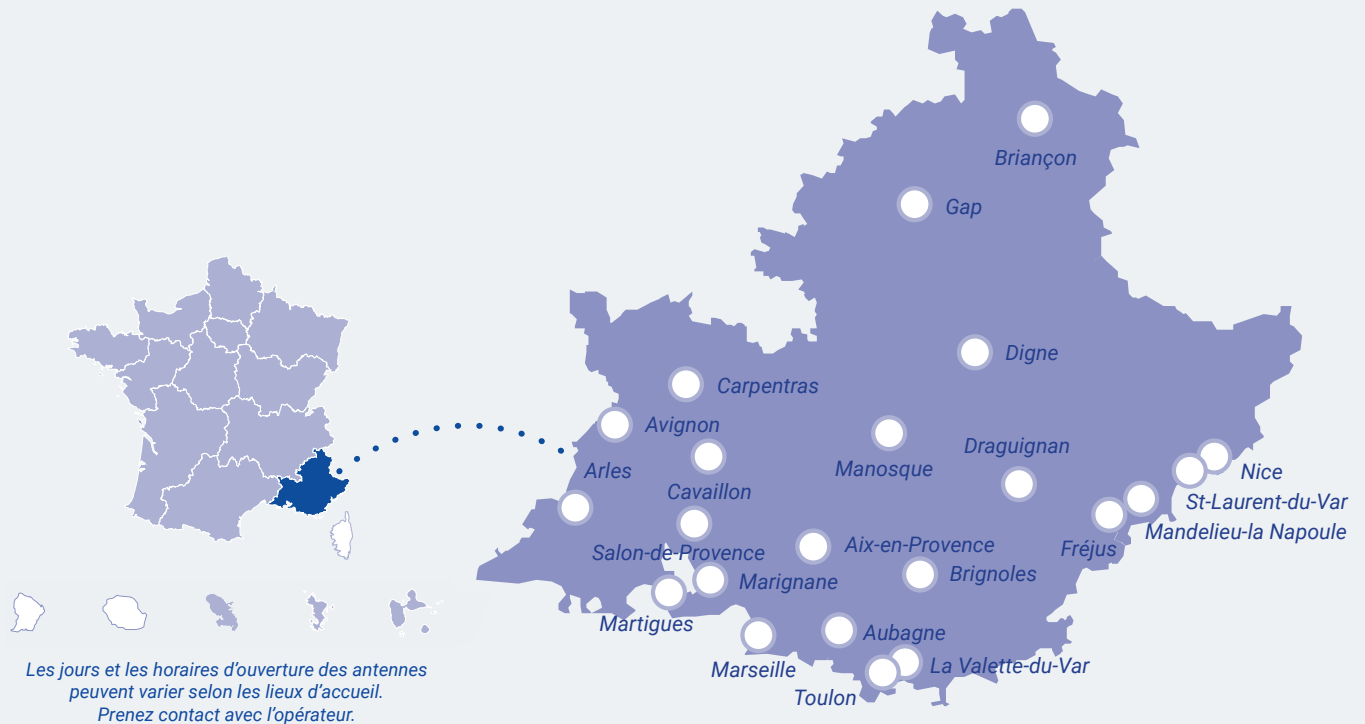
• **Reclassement (Plans de départs volontaires, Espaces Information Conseil, Cellules de reclassement, Outplacements individuels)**

2874 personnes accompagnées en Pays de la Loire depuis 2016

CONTACT DU DIRECTEUR DE PROJET

Mme. SOHIER Emmanuelle emmanuelle.sohier@catalys-conseil.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les jours et les horaires d'ouverture des antennes
peuvent varier selon les lieux d'accueil.
Prenez contact avec l'opérateur.

22 SITES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2020

L'OPÉRATEUR :

- **CIBC Alpes Provence** (mandataire)

CO-TRAITANTS :

- **CIBC du Var**
- **Cmar Paca**
- **CCI 05**
- **CCI 04**
- **CCI Marseille Provence**
- **CCI Pays d'Arles**
- **CCI Nice Côte d'Azur**
- **CCI 83**
- **Envergure**
- **Fédération nationale des CIBC**
- **Fédération régionale des CIBC Paca**

SOUS-TRAITANTS :

- **IPERIA**
- **Unifaf**
- **Uniformation**

« Notre groupement a fondé sa pertinence sur les différents champs d'activité et d'expertise de ses membres et sur leur complémentarité dans la mise en place du service de conseil évolution professionnelle.

Implantés dans les différents départements qui composent la région Paca depuis plusieurs années, nous bénéficions d'une expérience territoriale dans les domaines de l'accompagnement, de l'orientation mais aussi du développement économique ou des problématiques d'emploi. »



Principales activités

■ ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES :

- L'orientation : bilan de compétences, bilan de carrière, stage de redynamisation vers l'emploi...
- La Validation des Acquis de l'Expérience : informations, orientation et accompagnement VAE
- Évaluation CléA

■ ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE

■ ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION DES APPRENTIS

- **CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES** : aide au recrutement, gestion des compétences, diagnostic RH, appui aux mutations économiques, diagnostic d'employabilité



Expériences et références

- Conduite du **Service D'Orientation Professionnelle (SEDOP)** : un accompagnement à l'orientation professionnelle avec parcours individualisés, personnalisés, itératifs et adaptés à la demande et aux besoins tant en termes de contenus que de modalités organisationnelles et pédagogiques
- Conduite du **Point Relai Conseil VAE** : Ouvert à tout public, un accompagnement de différents niveaux de profondeur, allant du premier niveau d'information jusqu'à l'aide rédactionnelle au livret 1
- Accompagnement aux transitions professionnelles pour les **personnes en situation de handicap** :
 - Actions courtes Agefiph P1 (remobilisation), P2 (construction de projet), P3 (recherche d'emploi)
 - Prescription spécifique d'orientation professionnelle
- Conduite des **Centres d'aide à la décision**, spécialisés sur l'orientation dans les métiers de l'artisanat et la promotion de l'apprentissage.